Demande de licence fédérale et assurances optionnelles

Fédération Française de Vol Libre 4 rue de Suisse – 06000 NICE
Service licences : 04 97 03 82 88 / Fax : 04 97 03 82 83 – Email : licences@ffvl.fr

GDF SUEZ Energies France — AIR Airsports Assurances

Année 2015
Club

1
- ○ 1re adhésion à la FFVL
- ○ Renouvellement
  Estimation de vos heures de pratique en 2014 .....
- ○ Complément

Date d'effet de la licence : date de l'envoi de la licence et du paiement (cachet de la poste faisant foi ou date visée par le responsable de la structure). Au plus tôt le 1er octobre 2014 pour les nouveaux licenciés et les changements de type de licence. Le 1er janvier 2015 pour les renouvellements de licence. **Date expiration de la licence :** 31 décembre 2015.
Date d'effet de l'assurance : se référer aux notices d'informations légales jointes.

Date de prise de licence ___ / ___ / ___

Nom club Perigord Parapente
N° 12596

2 Renseignements obligatoires Écrire en MAJUSCULE

N° de licencié (si renouvellement) (7 chiffres + 1 lettre) | Sexe ○ Féminin ○ Masculin

Nom | **Prénom**

Date de naissance | **Nationalité**

Adresse

CP | **Ville** | **Pays**

Tél. ou port. | **Profession**

Email

3 DISCIPLINES

	Principale (1 choix)	Secondaire(s) (plusieurs choix possibles)
Aile delta		
• Souple	○	○
• Rigide	○	○
Parapente	○	○
• Voltige	○	○
• Mini voile	○	○
• Cage	○	○
Speed-riding	○	○
Kite		
• Kitesurf	○	○
• Snowkite	○	○
• Buggy	○	○
• Mountain-board	○	○
• Roller	○	○
• Catakite	○	○
Boomerang	○	○
Cerf-volant		
• Statique	○	○
• Acrobatique	○	○
• Combattant	○	○
• Indoor	○	○

Vol à voile ○ ULM Pendulaire/ Paramoteur/Multiaxe ○

4
CNIL (loi 78-17 du 6/1/1978 – art.39 et suivants), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations qui vous concernent, veuillez vous adresser à licences@ffvl.fr
- ○ je n'autorise pas la FFVL à communiquer mes coordonnées aux membres de mon club/école, CDVL, Ligue
- ○ je n'autorise pas la FFVL à communiquer mes coordonnées à des tiers (organismes commerciaux)
- ○ je n'autorise pas la FFVL à afficher mes options de licence et assurances sur le site internet

je ne souhaite pas recevoir ○ les alertes sécurité ○ les informations générales sur la FFVL

5 Certificat médical : À remplir OBLIGATOIREMENT — OUI ○ Signature obligatoire

Sa validité : première licence : datant de moins d'un an (30 jours en dessous de 14 ans)
Périodicité : renouvelable tous les ans pour les compétiteurs, les mineurs et les publics spécifiques
Tous les 3 ans pour les 18 à 40 ans – Tous les 2 ans pour les plus de 40 ans

○ **Pratiquant handicapé.** Voir formulaires : http://federation.ffvl.fr/pages/handicap-temporaire-ou-permanent

Je déclare être en possession et avoir produit un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'activité choisie conforme aux conditions ci-contre.

6 Votre cotisation fédérale

comprenant une assurance en responsabilité civile (RC) couvrant les dommages corporels et/ou matériels que vous pourriez causer aux tiers.
Contrats **CATLIN n° HG6000466666 et HG9000466662.** Notices d'information en annexe.

Si vous pratiquez plusieurs activités, prendre le tarif le plus élevé ; que ce soit le tarif de la pratique principale ou secondaire

Delta, parapente ou speed-riding	Primo licencié	○	52.00 €
	Pratiquant jeune (- de 21 ans)	○	63.00 €
	Pratiquant monoplace titulaire du brevet (BP ou BPC)	○	83.00 €
	Pratiquant monoplace titulaire du brevet initial	○	86.00 €
	Pratiquant monoplace non breveté	○	89.00 €
	Pratiquant monoplace et biplace associatif	○	153.00 €
	Option carte compétiteur	○	+7.00 €
Kite	Primo licencié	○	36.00 €
	Pratiquant jeune (- de 18 ans)	○	32.00 €
	Pratiquant	○	53.00 €
	Option carte compétiteur	○	+7.00 €
Boomerang	Pratiquant jeune (- de 18 ans)	○	11.00 €
	Pratiquant	○	24.00 €
	Groupe jeunes Éduc'en ciel *(contrat MAIF : voir secrétariat)*	○	8.00 €
	Option carte compétiteur	○	+4.00 €
Cerf-volant	Pratiquant jeune (Acrokite – de 18 ans)	○	13.00 €
	Pratiquant	○	21.00 €
	Option carte compétiteur (7 € + Stack 8 €)	○	+15.00 €
	Groupe jeunes Éduc'en ciel Contrat MAIF *(conditions : voir secrétariat)*	○	8.00 €
	Non pratiquant	○	16.00 €

Je ne souhaite pas recevoir Vol passion et je déduis ○ - 6.00 €

TOTAL COTISATION FÉDÉRALE A €

à faire remplir par votre structure

8
COTISATION CDVL B €
COTISATION LIGUE C €

7 Assurances optionnelles

Extension RC emport de passager catakite et buggy	○	29.00 €
Extension ULM monoplace paramoteur/ pendulaire/multi-axes	○	42.00 €
Extension ULM biplace paramoteur/ pendulaire /multi-axes	○	251.00 €

Individuelle accident (IA)

IA : individuelle accident. **Vivement conseillée.** L'IA pratiquant couvre vos dommages corporels, L'IA passager ceux de votre passager. Elle comprend : décès/invalidité + frais médicaux et thérapie sportive. Voir notice d'information **CHUBB n° 6481.2654** en annexe.

Delta / parapente / speed-riding :		
IA – niveau 1 : capital 10000 €	○	22.40 €
IA – niveau 2 : capital 16000 €	○	31.30 €
IA – niveau 3 : capital 25000 €	○	54.40 €
Kite /cerf-volant / boomerang :		
IA – niveau 1 : capital 10000 €	○	17.92 €
IA – niveau 2 : capital 16000 €	○	25.04 €
IA – niveau 3 : capital 25000 €	○	43.52 €

Nom et prénom du bénéficiaire en cas de décès (si différent des ayants droit)
.....

IA – Passagers biplace delta/parapente	○	31.30 €
IA – Passagers catakite ou buggy	○	25.04 €

Assistance rapatriement (AR)

Prise en charge et organisation de l'assistance et du rapatriement de l'assuré bénéficiaire suite à un accident de vol libre en France et à l'étranger. Frais de recherche et de secours en mer, désert, montagne (y compris hors piste) à hauteur de 10 000 € TTC.
Contrat MUTUAIDE n° 3494. Voir notice en annexe.

	12 mois	15 mois
AR - delta/parapente/speed-riding	○ 50.00 €	○ 62.50 €
AR - delta/parapente pour vos passagers en biplace	○ 50.00 €	○ 62.50 €
AR - kite /cerf-volant /boomerang	○ 45.00 €	○ 56.25 €
AR - kite par passager embarqué (catakite)	○ 45.00 €	○ 56.25 €

Pour souscrire une assistance temporaire (maximum 9 jours). Contacter Air Courtage.

Protection juridique (PJ)

Conseil, informations juridiques pour défendre au mieux vos intérêts, que se soit devant une juridiction civile, administrative ou pénale. **Contrat PROTEXIA France N°774484.** Dispositions générales disponibles sur ffvl@ffvl.fr. ○ 8.00

Assurance du matériel

Voir formulaire spécifique joint.

TOTAL ASSURANCES D €

9 TOTAL (A+B+C+D) par chèque libellé à l'ordre de la FFVL - En cas de complément : n'oubliez pas de déduire le montant déjà payé €

Afin de répondre aux obligations définies par l'article L. 321-1 du code du sport, la FFVL a souscrit des garanties d'assurance couvrant la responsabilité civile de ses licenciés. Il appartient à l'adhérent de choisir la licence correspondant à sa pratique. Les assurances complémentaires proposées par la FFVL sont facultatives.

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance des documents joints au présent formulaire et en accepter les conditions :
- **notices d'informations légales prévues par L321.6 du Code du Sport ;**
- **contre-indications médicales à la pratique ;**
- **informations fédérales sur la licence.**

Signature OBLIGATOIRE de l'adhérent
(ou du responsable légal pour les mineurs)

10

Feuillet 1 (blanc) = à envoyer à la FFVL — Feuillet 2 (vert) = à conserver par la structure — Feuillet 3 (bleu) = à conserver par l'adhérent